

Juan Branco

Hanouna

AU DIABLE VAUVERT

Du même auteur

RÉPONSES À HADOPI, Capricci, 2011

DE L'AFFAIRE KATANGA AU CONTRAT SOCIAL GLOBAL, Institut
universitaire Varenne, 2015

L'ORDRE ET LE MONDE, Fayard, 2016

D'APRÈS UNE IMAGE DE DAESH, Lignes, 2017

CONTRE MACRON, Divergences, 2019

CRÉPUSCULE, Au diable vauvert - Massot Éditions, 2019

ASSANGE, L'ANTI-SOUVERAIN, Les Éditions du Cerf, 2020

LA RÉPUBLIQUE NE VOUS APPARTIENT PAS, Au diable vauvert, 2020

ABATTRE L'ENNEMI, Michel Lafon, Au diable vauvert, 2021

LUTTES, Michel Lafon, 2022

TREIZE PILLARDS, Au diable vauvert, 2022

COUP D'ÉTAT, Au diable vauvert, 2023

ISBN: 979-10-307-0624-6

© Éditions Au diable vauvert, 2023

Au diable vauvert
La Laune 30600 Vauvert

www.audiable.com
contact@audiable.com

Sommaire

Introduction	7
I. Le tribunal des tribunaux	15
II. Derrière les portes de l'enfer	49
III. Dominants et dominés	81
IV. L'oubli	125
V. Le guignol	131
VI. Le porte-parole	137
Postface	145

Introduction

Qu'est-ce que Cyril Hanouna? Rien. Nada. *Keutchi*. C'est, au préalable, le point de vue qu'il nous convient d'adopter. Un pion dans un système qu'il serait inutile de, seul, faire tomber, et qui va justifier que nous nous comportions avec précaution à son égard, sans le dévaster.

La machine à fabriquer du spectacle et de la croyance en France atteint un stade terminal de corruption. Sa dégénérescence télévisée trouve à s'incarner. Prenons Stéphane Courbit. L'homme de cinquante-huit ans, regard benêt et visage légèrement attardé, passe ses étés à Saint-Tropez

et ses hivers à Courchevel, incapable là comme ailleurs de la moindre originalité. Admiré pour nous avoir donné accès à ces merveilles que furent *La Fureur du samedi soir*, *Les Enfants de la télé*, *Loft* et *Secret Story*, *La Ferme des célébrités*, mais également les émissions de Fogiel, Arthur et Lagaf', il a passé sa vie à faire commerce du néant et de la vulgarité. Éradiquez-le et vous enfanterez de la beauté.

Boîte à merde, au sens littéral du terme, soldat de la laideur et du néant, nous lui devons aujourd'hui la production de *Koh Lanta*, *Fort Boyard*, *Les Marseillais...* et des émissions de Cyril Hanouna.

Il est à l'interface de ce dernier et de Vincent Bolloré, l'oligarque qui prit le contrôle de Vivendi en échange d'actions dans la chaîne de télévision D8 (devenue C8), chaîne qu'il venait de racheter au groupe mentionné. Allez l'expliquer.

Tandis que M. Bolloré traîne son curé de rendez-vous d'affaires en rendez-vous d'affaires, prenant soin de ne jamais (trop) l'humilier, M. Courbit récupère trente-cinq millions d'euros par an pour produire l'émission *Touche pas à mon poste*, qu'il facture près de trois fois son coût

réel. L'homme a de quoi impressionner. Formé dans une boîte à bac pour fils à papa (l'ISG), devant son glorieux chemin à un stage auprès du très regretté Christophe Dechavanne¹, il l'aide à plumer ses téléspectateurs en leur faisant payer plusieurs francs la minute la connexion au site minitel de leur émission.

Cette vocation à l'argent comme fin en soi va se déployer jusqu'à lui permettre de s'offrir un yacht de plus de soixante mètres de long. M. Courbit n'est pas chanceux : ce dernier va sombrer, le forçant à une opération de sauvetage par deux hélicoptères des garde-côtes grecs, au moment même où les services publics du pays sont dévastés sur ordre de son glorieux ami, Nicolas Sarkozy, pour sauver les banques françaises.

Les images sont jolies. On voit, en une mer Égée déchaînée qui avait – ironie de l'histoire – servi de fond aux affiches de campagne de son ami, le piteux équipage s'extirper *in extremis* du bateau de 35 millions d'euros que M. Courbit louait 378 000 € la semaine. Quelques semaines

1. On nous signale que ce dernier n'est pas décédé.

plus tard, M. Sarkozy perd l'élection présidentielle face au candidat le plus pitoyable que la V^e République a enfanté – François Hollande.

M. Courbit n'en est pas outre mesure peiné : il en a bien profité. Il faut dire que M. Sarkozy, qui avait commencé son mandat sur le yacht de M. Bolloré et qui détient aujourd'hui de nombreuses affaires avec son ami, dont des domaines donnant d'inabordables vins rosés, lui avait ouvert une autoroute extraordinaire : la libéralisation du secteur des paris en ligne – extraordinaire instrument de blanchiment et d'extorsion légale des plus fragiles de la société –, alors que M. Courbit venait d'acheter l'un des acteurs du marché, Betclix.

M. Sarkozy avait souhaité lui offrir un second cadeau : rien de moins que la régie publicitaire de France Télévisions. Au moment où il envisageait une suppression complète des ressources publicitaires du service public, afin de favoriser notamment Martin Bouygues et le groupe TF1, M. Sarkozy avait cependant fait l'objet d'une tannée telle qu'il avait dû reculer. Qu'importe, M. Courbit s'était rattrapé, escroquant à Liliane Bettencourt, une vieille femme

sénile, propriétaire du groupe L'Oréal, pas moins de 143 millions d'euros. L'avait-il rencontrée sur recommandation de M. Sarkozy, qui passait rue Delabordère récupérer régulièrement des enveloppes pour financer ses diverses activités? On sait simplement qu'il fut condamné à une amende de 250 000 euros et qu'il dut rembourser intégralement Mme Bettencourt. Ce qu'il put faire grâce à l'aide désintéressée de l'émir du Qatar, qui lui signa un chèque *via* le Luxembourg de 120 millions d'euros, émir dont on sait les liens particuliers qu'il entretenait... avec M. Sarkozy. Entre-temps, il a pu récupérer 10 millions d'euros pour organiser une légation immobilière à ses enfants. Il a à peine quarante ans.

Ainsi va l'oligarchie. M. Courbit avait procédé pour ce faire en faisant désigner comme mandataire l'avocat de Mme Bettencourt, qui avait réussi à se faire nommer comme exécuteur testamentaire de l'octogénaire – une pratique assez habituelle et que l'on retrouvera avec Stéphane Hasbanian, avocat à la fois de M. Courbit, de Mme Magali Liévois, dite Berdah, on y reviendra, d'Arthur et de Cyril Hanouna.

Comme son procès l'aura établi, au moment de lui transférer des fonds, sur suggestion de *son* avocat, Mme Bettencourt, dont une expertise venait d'établir que ses facultés cognitives étaient altérées définitivement, pensait de lui qu'il s'agissait d'un « chanteur ». Il obtiendrait les fonds le jour même de son placement sous protection... par leur avocat commun, « Maître » Wilhelm.

Le banquier d'affaires en charge de tout gérer ? Jean-Marie Messier, celui qui créa et coula à l'orée des années 2000 Vivendi, endettant un ancien service public privatisé (la Compagnie générale des eaux) à hauteur de 35 milliards d'euros, ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir une indemnité de départ de près de vingt millions d'euros avant d'être pénalement condamné de ce fait (*Treize Pillards*). Dans l'oligarchie, le monde est petit.

Aujourd'hui, M. Courbit est à la tête de l'un des plus importants producteurs de contenu télévisuel au monde, Banijay, ainsi que de la florissante Betclac. Il doit certes des centaines de millions d'euros, dont de lourdes échéances tombent en 2025, ce qui crée quelques difficultés. Mais la générosité de M. Bolloré, qui lui a fait prêter plus de 100 millions d'euros et a

commandé jusqu'à près de la moitié de son chiffre d'affaires en émissions, ses participations croisées avec M. Hanouna, et le soutien d'autres piliers de l'oligarchie, notamment celui de Bernard Arnault et sa famille qui auront soutenu l'introduction en bourse de sa holding, lui permettent de tenir bon.

Le système que M. Courbit a créé est simple, presque enfantin : il produit des émissions de télé-réalité, dont les candidats les plus prometteurs se font recruter par des agences d'influence qu'il détient – ce fut longtemps le travail de l'une de ses femmes de main, Magali Liévois-Berdah, et son compagnon, Stéphane Tetboul. Ces personnes sont régulièrement envoyées sur les plateaux d'émissions que M. Courbit produit, dont, vous l'aurez compris, celui de M. Hanouna, qui accueille également un temps comme chroniqueuse Mme Berdah. Évidemment, aucun *disclaimer*. D'ailleurs, Mme Berdah, M. Courbit et M. Hanouna ont le même avocat : M^e Hasbanian, qui est par ailleurs actionnaire majoritaire de sociétés (ce qui lui est absolument interdit) auxquelles il est associé... avec son client, M. Hanouna.

Le public n'est pas informé de ces manigances. Seul le spectacle compte. Mme Berdah est chargée de *rentabiliser* la notoriété de ces personnages devenus des produits placés dans les émissions de M. Hanouna, en faisant vendre à leur public captif des produits avariés et les rendre participes d'escroqueries. Ainsi, de l'argent frais remonte, capté au sein des couches les plus populaires de la société, et permet à tout ce beau monde de se financer et de voyager d'hôtels de luxe en jets privés.

Je vous le disais. Qu'est-ce que M. Hanouna dans tout cela? Rien. Nada. *Keutchi*. Un instrument entre des mains avariées.

Reste à interroger comment et pourquoi il réussit à capter l'intérêt d'une grande partie des Français.

I. Le tribunal des tribunaux

Il y a peu, j'ai été invité à intervenir au sein d'une émission de télévision française, *Touche pas à mon poste*, diffusée en direct tous les soirs de la semaine sur la chaîne de télévision C8. Cette émission, produite et présentée par un homme de près de cinquante ans, Cyril Hanouna, consiste en l'organisation de discussions animées par le présentateur, dans le cadre de séquences de quelques minutes lors desquelles interviennent un ou plusieurs invités, ainsi que des « chroniqueurs » payés par la production. L'émission est tournée dans un studio de télévision dans les faubourgs de Paris, et diffusée en direct.

Le présentateur s'y présente debout, alors que l'ensemble des autres intervenants sont assis sur deux tables continues, lui faisant face et formant un hémicycle. Lui a droit à sa propre table, son *desk*, derrière lequel se présente un immense écran de télévision. Derrière les intervenants se trouvent quant à elles des personnes que l'on appelle *du public*, encadrées par des videurs et des chauffeurs de salle et plongées dans une obscurité relative.

L'écran devant lequel M. Hanouna se tient, fiches à la main, constitue le seul point de connexion entre les téléspectateurs et les participants à l'émission : les informations et *sujets* – de courts reportages ou montages d'images diffusés au cours de l'émission – qui rythment l'émission y sont affichés.

Contrairement à la plupart des animateurs, M. Hanouna ne fait pas usage d'un prompteur, ces écrans sur lesquels défilent des textes que les hommes et femmes de télévision lisent en donnant l'impression de regarder droit dans les yeux les téléspectateurs. M. Hanouna préfère se reposer sur des fiches imprimées que ses équipes lui préparent et changent à chaque

pause publicitaire, au dos desquelles s'affiche le logo de son émission. Celles-ci sont composées de quelques phrases simples, rappelant les positions de chacun des chroniqueurs et les principaux points à aborder lors des débats. Des informations et instructions lui sont transmises *via* son téléphone, qu'il consulte régulièrement, ainsi que *via* son oreillette, afin de lui permettre de s'adapter aux impromptus du direct.

Le refus du prompteur donne à M. Hanouna une apparence plus simple et humaine, plus hésitante également. Celui-ci ayant construit tout son parcours sur le refus de la fascination et sur la recherche, au contraire, de la domination – une façon de subvertir sa faiblesse et d'en faire un instrument de pouvoir –, ce choix le renforce paradoxalement. Les incertitudes de son phrasé, ses hésitations l'humanisent, tout en lui donnant un contrôle absolu sur le rythme de l'émission, sans avoir à faire l'effort consistant à lire ou *a fortiori* apprendre des textes.

C'est d'ailleurs un point intéressant, celui qui consiste à s'interroger sur le rapport au langage et à la spontanéité de ces media où paradoxalement tout est d'avance écrit.

Je me suis donc rendu à cette émission. J'y accompagnais un jeune homme provenant de Tain, un village près de Valence, dans la Drôme, qui me l'avait demandé. Citoyen curieux, engagé, ayant participé au mouvement des Gilets jaunes, il avait été approché par Emmanuel Macron lors la campagne présidentielle de 2022. Il avait vu venir à lui le président de la République, en bras de chemise, d'un pas précipité, alors que ses camarades venaient d'être expulsés *manu militari* de la zone. M. Tarel, voyant venir l'homme, avait eu le réflexe de saisir son bras alors que ce dernier essayait de lui prendre la main et de lui infliger une sorte de soufflet, presque une caresse, dans la plus pure tradition royaliste. Cela avait suscité quelque émoi. Détenu et jugé en 48 heures, avant même d'avoir pu prendre attache avec son conseil, il avait été immédiatement incarcéré. Les images de son geste avaient fait le tour du monde, considérées comme un affront, une atteinte à l'honneur d'un président ainsi privé de sa dignité. Le tribunal judiciaire avait été sans pitié et M. Tarel s'était vu condamner, en première instance, à une peine de

dix-huit mois avec sursis et quatre mois ferme, ainsi qu'à quelques peines complémentaires.

M. Tarel, jeune homme sans expérience avec l'autorité judiciaire, avait décidé de ne faire appel que sur un point: l'interdiction à vie d'exercer des fonctions publiques qui lui avait été, au surplus de sa détention, passée à l'isolement complet, imposée. Il m'avait alors sollicité, et je l'avais accompagné dans le cadre d'une audience assez merveilleuse devant la cour d'appel de Grenoble, lors de laquelle la machine judiciaire se ferait le théâtre d'un renversement spectaculaire des autorités, l'accusé se faisant l'incarnation du peuple français face à une justice morne et évidée, impuissante dans sa tentative de *faire autorité* face à l'absence de remords, mais aussi de rodomontades, de l'accusé. L'audience d'appel avait permis à M. Tarel de s'exprimer et de se défendre pour la première fois, lavant son honneur et enterrant l'indignité du procès expéditif tenu en première instance, lui permettant de revendiquer avec finesse et mesure son geste, dont il dirait qu'il l'eût aimé mieux exécuté.

Cette aventure souveraine et quelque peu souterraine nous valut donc un retour dans cette

machine à créer du spectaculaire qu'est *TPMP* – *Touche pas à mon poste* –, où M. Tarel me demanda de l'accompagner.

Ma présence à ses côtés suscita des interrogations plutôt légitimes, certaines personnes disant leur trouble à l'idée de me voir croiser le fer avec les éminences intellectuelles de notre temps, tel Matthieu Delorme. Il m'apparaisait donc important de revenir sur ce moment et, en expliquant le sens stratégique et tactique de ce geste, de dire l'importance qu'il y a à essayer de réfléchir de façon plus construite à des formes de résistance au pouvoir auquel nous sommes aujourd'hui soumis.

Ce passage sur *TPMP*, qui n'était pas le premier, fut très commenté, et une nouvelle occasion de tester le dispositif circulaire mis en place autour de Cyril Hanouna. Pour ceux qui n'ont jamais entendu mot de l'émission, il suffira de rappeler que celle-ci, créée le 1^{er} avril 2010 (cela ne s'invente pas) avait pour fonction initiale de proposer une émission de commentaire sur la télévision, et en particulier sur les programmes de télé-réalité. Il s'agissait alors pour les producteurs, en créant un espace de discussion où des

personnages récurrents interviendraient, de créer un monde dans le monde et de commenter ce qui se passait sur les autres chaînes de façon à offrir aux téléspectateurs une sorte d'univers référentiel commun facilement accessible à une grande partie de la population, qui n'a pas véritablement d'accès à des formes culturelles ou d'informations autres que celles qui sont diffusées sur le *poste*. Ce dispositif, qui proposait en quelque sorte une mise en abyme de la mise en abyme (on plonge dans le commentaire de la télé-réalité à travers des personnages commentant d'autres personnages, le tout au sein du même écran qui se voit commenté), avait pour objectif de faire sentir aux spectateurs une jouissance similaire à celle des bourgeois quand, accumulant les représentations d'opéra, ceux-ci se trouvent en telle maîtrise de l'œuvre qu'ils se montrent en mesure de commenter les performances de tel directeur d'orchestre, vis-à-vis de tel autre, de tel ténor et ainsi de suite, dans des discussions infinies où le niveau de connaissance du détail servira de jauge bien plus que la capacité à créer ou penser, enfantant des discussions vaines propres aux salons mondains. Le monde

du spectacle a compris ce qu'il pouvait tirer, en termes de richesse et de revenus, de la mise en scène de ce spectacle du commentaire et a très vite organisé commercialement celle-ci, alimentant par des chroniqueurs payés pour écrire ou parler des débats microcholins débordant au sein de revues plus ou moins généralistes ou spécialisées, les colonnes de radios et médias, un infini *spectacle dans le spectacle* – créant un monde *en soi*, irritant parce qu'inaccessible, permettant aux participants de cette scène dans la scène de *se distinguer* et au spectateur du spectacle dérivé, par la consommation de différentes formes de points de vue plus ou moins autorisés et recyclés, de se détendre en s'identifiant tour à tour à tel ou tel énonciateur, se contentant d'exercer sa capacité de jugement sans avoir à produire l'effort d'une pensée.

Cette formule, qui trouve une grande part de son succès dans le jeu entre différence et répétition (des chroniqueurs incarnant leur propre stéréotype commentant, soir après soir, dans un cadre identique, une succession d'épisodes d'émissions plus ou moins similaires, et se voyant par là même forcés à se réinventer pour

surprendre le téléspectateur, sans jamais le déstabiliser), constitue donc la recette initiale qui fonde le succès de l'émission de M. Hanouna.

Très rapidement, cette émission a commencé à s'étendre, à créer un univers référentiel en soi, c'est-à-dire à se commenter elle-même. Les personnages qui étaient appelés à y intervenir ont commencé à jouer des rôles, chargés d'agir avec vraisemblance. Payés pour donner l'impression de la spontanéité – exactement comme les acteurs de télé-réalité –, soumis à une intense pression et à une préparation exigeante, ils sont devenus les supports d'une émission à laquelle chacun était censé pouvoir s'identifier, catégorisés de façon à toucher telle ou telle part de marché.

Le génie de M. Hanouna a consisté à mâtiner la chose de références « internes », sortes de *private jokes* qui ont commencé à susciter une forme d'addiction au sein des spectateurs, construisant un continuum « exclusif » où la fidélité du téléspectateur se voyait progressivement récompensée par les clins d'œil et références continuelles censées faire le pont d'une émission à l'autre, sur le modèle des *soap opera*. Nous avons ainsi,